Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212203046-20260605-2026_0048-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE SAINT-JEAN KERDANIEL

EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 5 JUIN 2026

Date de convocation :
29 mai 2026

Date d'affichage :
29 mai 2026

Nombre de conseillers :

En exercice	15
Présents	11
Votants	15

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 5 juin à 19h30 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-KERDANIEL, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Baptiste LE VERRE, Maire.

Présents : Jean-Baptiste LE VERRE, Maire, Patrick BOURBLANC, Benoît DUCHEMIN, Claudie LE MÉHAUTÉ, Yoann MOTTAIS, Léa BENITEZ, Aurélie MARZIN, Marine OLLIVO, Pascal LEMARCHAND, Damien MACE, Laure AUREGAN.

Absents excusés : Audrey PIERRES donne pouvoir à Aurélie MARZIN, Yann FRABOULET donne pouvoir à Jean-Baptiste LE VERRE, Magali LISCORNET donne pouvoir à Patrick BOURBLANC, Sylvain FRELAUT donne pouvoir à Benoit DUCHEMIN.

Secrétaire de séance : Laure AUREGAN

DCM2026/048 : ELECTIONS DES DELEGUES ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

VU
- Le Code électoral, notamment les articles L.280 à L.293 et R.131 à R.148 ;
- Le décret portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
- L'arrêté préfectoral fixant le nombre de délégués et de suppléants à élire ;

CONSIDÉRANT QUE

- Le Conseil municipal doit procéder à la désignation des délégués et suppléants appelés à composer le collège électoral chargé de l'élection des sénateurs ;
- La commune doit élire 3 délégués titulaires et 3 suppléants.

M. le Maire rappelle l'objet de la séance.

Il a été mis en place le bureau électoral :

- Président : Monsieur LE VERRE Jean-Baptiste, Maire
- Secrétaire : Laure AUREGAN
- Les 2 conseillers plus âgés : Patrick BOURBLANC et Claudie LE MEHAUTE
- Les 2 conseillers plus jeunes : Yoann MOTTAIS et Léa BENITEZ

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212203046-20260605-2026_0048-DE

Election des 3 délégués titulaires :

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.
Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 15
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

Ont obtenu :
- M. Benoit DUCHEMIN - 15 voix
- Mme Laure AUREGAN- 15 voix
- Mme Aurélie MARZIN- 15 voix

Proclamation des délégués :

M. Benoit DUCHEMIN, né le 09/05/1979 à Guingamp
A été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat

Mme Laure AUREGAN, née le 06/07/1981 à Saint-Brieuc
A été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat

Mme Aurélie MARZIN, née le 27/11/1985 à Rennes
A été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat

Election des 3 délégués suppléants :

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 15
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

Ont obtenu :
- M. Patrick BOURBLANC- 15 voix
- Mme Marine OLLIVO- 15 voix
- M. Yoann MOTTAIS- 15 voix

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212203046-20260605-2026_0048-DE

Proclamation des suppléants :

M. Patrick BOURBLANC, né le 28/01/1961 à Saint-Jean-Kerdaniel
A été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat

Mme Marine OLLIVO, née le 22/01/1991 à Pabu
A été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat

M. Yoann MOTTAIS, né le 28/10/1996 à Saint-Brieuc
A été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat

Le Conseil Municipal décide de prendre acte de ces désignations qui sont conformes en tout point à celles mentionnées dans le procès-verbal portant désignation de 3 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs.

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

La Secrétaire de séance,
Laure AUREGAN

Le Maire,
Jean-Baptiste LE VERRE